

# Diplôme d'Université en Droit animalier

En partenariat avec la Fondation 30 Millions d'amis.

## Présentation générale de la formation :

Cette formation proposera un enseignement de spécialité en droit animalier, sur une matière qui n'est jamais enseignée dans le cursus commun de la Licence et du Master en droit, quelle que soit la spécialisation.

Elle vise à permettre à des étudiants en droit ou à des juristes confirmés (avocats, magistrats, juristes au sein d'association de protection animale...) d'acquérir les connaissances dans le domaine du droit applicable à l'animal.

Elle s'adressera également à des professionnels ou futurs professionnels de la protection animale (vétérinaires, inspecteurs vétérinaires, membres d'associations...), qui ont une connaissance générale des règles applicables à l'animal et souhaiteraient parfaire leur maîtrise de la technique juridique dans ce domaine.

## Objectifs de la formation :

Acquérir une connaissance approfondie du droit animalier en prenant conscience de la complexité de la matière et du droit applicable, l'animal n'étant pas appréhendé comme une entité unique mais en fonction de son utilité pour l'homme et de ses diverses facettes (animal vivant, sensible, aimé, etc.). Cette formation incitera ainsi à la réflexion dans une approche intellectuelle riche, intégrant à la fois une dimension historique, philosophique, anthropologique et une approche tant nationale, qu'européenne et internationale du droit.

**Responsables scientifiques :** Lucille BOISSEAU-SOWINSKI, Maître de conférences en Droit privé à l'Université de Limoges et Jean-Pierre MARGUENAUD, Professeur de Droit privé à l'Université de Limoges

**Lieu de la formation :** Campus Universitaire de **Brive** (Université de Limoges - FDSE)  
16 rue Jules Vallès, 19100 Brive-la-Gaillarde

**Concours Michelet :** Dans le cadre de la formation, un concours sera créé afin de récompenser la meilleure proposition de modification du droit animalier présentée par les étudiants du DU. A cette occasion, une conférence ainsi qu'une cérémonie de remise des diplômes du DU et du prix du concours, où seront invités tous les diplômés et anciens diplômés de la formation, sera organisée (dates communiquées ultérieurement).

## Condition d'admission:

Pourront s'inscrire les personnes titulaires d'une Licence 2 (Droit, AES, Philosophie, Lettre, etc.) ainsi que des étudiants vétérinaires. Les personnes ne disposant pas d'un niveau Bac + 2 mais justifiant d'un intérêt particulier et de connaissances de bases en droit animalier lors de leur candidature (ex : membres d'association de protection animale) pourront toutefois être acceptées par décision du jury, composé des deux responsables scientifiques.

### Durée et dates de la formation :

62h de cours réparties sur 10 journées

Une session de formation ordinaire sera organisée chaque année. En fonction du nombre de candidatures reçues, une session de formation extraordinaire pourra également être organisée, en plus de la session de formation ordinaire, sur décision des responsables de la formation.

Session ordinaire : Les enseignements se dérouleront sur 10 journées réparties sur deux semaines au mois de septembre. L'examen oral aura lieu au mois de novembre et la restitution des devoirs écrits se fera pour le 1<sup>er</sup> mars.

Session de formation extraordinaire : Les enseignements se dérouleront sur 10 journées réparties sur deux semaines au mois de janvier. L'examen oral aura lieu fin mars ou début avril et la restitution des devoirs écrits se fera fin juin.

### Structure des enseignements :

Enseignements	Volume horaire	Intervenants
Présentation de la formation – présentation du contenu, de l'équipe, des MCC, etc.	3 h	Lucille BOISSEAU-SOWINSKI, MCF droit privé, Université de Limoges et Jean-Pierre MARGUENAUD, Professeur de Droit privé, Université de Limoges
Mise au diapason à destination des non juristes (cours optionnel)	3 h	Lucille BOISSEAU-SOWINSKI, MCF droit privé, Université de Limoges
Initiation à la recherche documentaire	2 h	Personnel de la bibliothèque universitaire de Brive
Statuts juridiques de l'animal	6 h	Jean-Pierre MARGUENAUD, Professeur de Droit privé, Université de Limoges
L'animal dans la philosophie	6 h	Anne-Blandine CAIRE, Professeur de Droit privé, Université de Clermont-Ferrand
Histoire et anthropologie juridique de l'animal	6 h	Xavier PERROT, Professeur Histoire du Droit, Université de Limoges.
Droit animalier en droit constitutionnel comparé	6 h	Olivier LE BOT, Professeur de Droit Public, Université Aix-Marseille
L'animal comme être sensible	6 h	Damien ROETS, Professeur de Droit privé et sciences criminelles, Université de Limoges
<ul style="list-style-type: none"><li>• Protection pénale en droit interne</li><li>• Protection européenne au titre du bien-être</li></ul>	6 h	et Claire VIAL, Professeur de Droit public, Université de Montpellier
L'animal comme être vivant	6 h	Séverine NADAUD, MCF HDR droit public, Université de Limoges
L'animal comme être dangereux	6 h	Caroline BOYER-CAPELLE, MCF droit public, Université de Limoges
L'animal comme être aimé	6 h	Lucille BOISSEAU-SOWINSKI, MCF droit privé, Université de Limoges
Total.....	62 h	

### **Modalités de contrôle des connaissances :**

Le contrôle des connaissances sera assuré par deux épreuves portant sur l'ensemble du programme et notées chacune sur 20 :

- La première épreuve est une épreuve orale d'exposé-discussion devant un jury.
- La seconde épreuve est un travail écrit réalisé à la maison : elle consiste en la rédaction d'une proposition argumentée d'une modification du droit animalier sur un point particulier de la législation.

Pour obtenir le Diplôme d'université en droit animalier, le candidat doit s'être présenté aux deux épreuves et avoir obtenu un total de 20 points sur 40.

Sauf dispositions particulières, il y a deux sessions d'examens par session de formation.

### **Tarif / droits d'inscription au Diplôme (donné à titre indicatif) :**

Formation initiale : 250 € (part DU) + 189,10 € (droits inscription universitaire\*) = 439,10 €

Formation permanente : 350 € (part DU) + 500 € (DFC\*\*) + 189,10 € (droits inscription universitaire\*) = 1039,10 €

Formation continue : 550 € (part DU) + 500 € (DFC\*\*) + 189,10 € (droits inscription universitaire\*) = 1239,10 €

\* droits d'inscription universitaires pour l'année 2017/2018. Ces droits de niveau licence sont fixés par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche au niveau national et révisés chaque année (consultables sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2865> ).

\*\* droits perçus par le service de la direction de la formation continue pour l'établissement et le suivi des contrats de formation.

La différence entre les 3 statuts de formation est la suivante :

Formation initiale (FI) :

- si vous n'avez pas interrompu vos études
- ou si vous avez interrompu vos études pour une durée inférieure à 2 ans et que vous ne relevez pas d'un autre statut (salarié, demandeur d'emploi, profession libérale, etc.)

Formation permanente (FP)

- si vous reprenez vos études après un arrêt d'au moins 2 ans ou vous relevez d'un statut de salarié, demandeur d'emploi, profession libérale...
- si vous prenez vous-même en charge les frais de formation

Formation continue (FC)

- si vous reprenez vos études après un arrêt d'au moins 2 ans ou vous relevez d'un statut de salarié, demandeur d'emploi, profession libérale...
- si vous bénéficiez d'une aide de votre employeur ou d'un organisme (plan de formation de l'entreprise, congé individuel de formation, contrat de qualification)

*Nota* : le dossier de prise en charge de la formation (devis, etc) est à établir avec le service de la direction de la formation continue ([dfc@unilim.fr](mailto:dfc@unilim.fr))

### **Demande de renseignement :**

Pour toute demande de renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Mme Lucille BOISSEAU-SOWINSKI : [lucille.boisseau-sowinski@unilim.fr](mailto:lucille.boisseau-sowinski@unilim.fr)

### **Candidature :**

Le dossier de candidature est constitué d'une lettre de motivation, d'un CV et de la copie du dernier diplôme obtenu à faire parvenir par courriel à [lucille.boisseau-sowinski@unilim.fr](mailto:lucille.boisseau-sowinski@unilim.fr)